

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

Magazine d'informations / n°07 / printemps 2018

Construction du Gymnase du Champ de Foire



pays
d'Héricourt
communauté de communes

MAGAZINE D'INFORMATION
de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES
DU PAYS D'HÉRICOURT

Le nouveau gymnase du Champ de Foire sort de terre

Commencée le 1^{er} octobre 2017, la construction du nouveau gymnase du Champ de Foire est très avancée. Sa mise en service devrait être effective à la prochaine rentrée scolaire.



Le nouveau Gymnase du Champ de Foire

Ce troisième gymnase situé sur l'emprise de l'ancien champ de Foire a pour vocation de désengorger le Centre Sportif Intercommunal André Girard et le Gymnase de la Halle Cerdan. Adopté et programmé par les élus communautaires le 29 septembre 2016 ce nouvel espace dédié aux sportifs du Pays d'Héricourt amplifiera considérablement l'offre en matière de créneaux horaires pour les clubs de basket, de futsal, de volleyball et de badminton...

Une offre sportive renforcée, des créneaux horaires amplifiés.

Equipé de tribunes d'une capacité de 262 places dont six réservées aux Personnes à Mobilité Réduite, le nouveau gymnase permettra l'organisation de compétitions départementales ou régionales.

Cette réalisation est au crédit du cabinet Itinéraires Architecture de Belfort. Ce gymnase est construit selon les normes Bâtiment Basse Consommation (BBC) en maçonnerie traditionnelle sur une hauteur de 3 mètres puis en bardage métallique double peau avec un isolant de 20 cm et des bacs translucides pour le plus de lumière possible. La toiture sur la partie multisports est en bac acier avec une sous face perforée pour

une acoustique de qualité. La hauteur sous plafond est de 9 mètres dans la salle multisports. Une chaudière gaz à condensation d'une puissance de 120 kw assurera le chauffage de l'intégralité de l'édifice.

Des entreprises locales au service d'un projet local.

Les travaux décomposés en 14 lots distincts ont été attribués à des entreprises du cru ou du Grand Est :

- Le terrassement, les voiries et réseaux divers ainsi que le gros œuvre à l'entreprise ESBTP de Roye,
- La Charpente métallique à l'entreprise BRISARD et Fils de Gray,
- La Couverture, l'étanchéité à l'entreprise SOPREMA d'Héricourt,
- Les menuiseries extérieures à l'entreprise Clair et Net d'Audincourt,
- Les menuiseries intérieures à l'entreprise SALVADOR de Gonvillars,
- La platerie, les faux plafonds et la peinture à l'entreprise PARGAUD SARL de Bart,
- Les carrelages et les faïences à l'entreprise ECR de Saint-Sauveur,
- Les sols sportifs à l'entreprise ARTDAN,
- L'isolation thermique extérieure à l'entreprise BONGLET de Lons le Saulnier,
- Les équipements sportifs à l'entreprise NOUANSPOUR de Nouans-les-Fontaines en Indre et Loire,
- Le chauffage et la plomberie à l'entreprise CSVB d'Argiésans,
- Les installations électriques à l'entreprise STRASSER de Montbéliard.

Le gymnase du Champ de Foire est doté d'une surface globale de 1793,74 m². La halle de sport et la tribune disposent d'une surface de 1267,34 m². Il comprend 4 vestiaires joueurs et 2 vestiaires arbitres. Un espace de 28,61 m² est réservé aux boulistes. 102,31 m² sont dédiés aux circulations et à l'entrée couverte. Le troisième gymnase dispose également d'une infirmerie de 13,80 m², de 115 m² de rangements, de 30,45 m² de locaux techniques et d'un local gardien de 15,30 m².

Le troisième gymnase du Pays d'Héricourt représente un investissement de 1 950 000 € subventionné à hauteur de 68,33 % soit 1 332 565 €. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a financé le projet à hauteur de 31,67 % soit 617 435 €.

Editorial



La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt poursuit son développement et s'affirme comme un espace économique à part entière, comme la porte ouest parfaitement intégrée, au pôle métropolitain nord Franche-Comté.

Avec détermination et d'importants moyens financiers et humains des actions sont menées **pour l'industrialisation du territoire communautaire et pour l'emploi, comme par exemple :**

- l'extension de la zone d'activités des Guinnottes,
- la requalification et la reconversion du site de la Filature,
- le soutien à l'entreprise ACIER + et à l'entreprise CREATHES...

Les projets de constructions annoncés sont en cours de réalisation. **Le nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire et le troisième gymnase** entreront en service dans les jours qui suivront la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018.

Avec ces deux nouvelles infrastructures la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt répond à la demande du public, développe de nouveaux services **qui renforcent l'attractivité du territoire.**

Depuis le 14 mai 2018, les habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt **bénéficient d'une nouvelle déchetterie.** Plus accessible et beaucoup plus commode dans son utilisation, cette nouvelle déchetterie permet avec une capacité triplée de mieux accueillir les usagers et d'améliorer la valorisation des déchets avec de nouvelles filiales.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt entend développer l'usage du vélo ainsi que tous les modes de déplacement doux.

A cette fin un schéma de voies cyclables a été élaboré à l'échelle de son territoire. La mise en œuvre de ce schéma vise à répondre à une demande de plus en plus pressante des habitants. **La voie du TRAM sur une longueur de 4.3 kilomètres sera le premier tronçon du réseau cyclable intercommunal.**

La vie sportive et culturelle du Pays d'Héricourt se renforce année après année. De nombreuses manifestations, organisées sur le Pays d'Héricourt, gagnent chaque année plus d'importance et rayonnent au-delà de notre bassin de vie. Le Loto du Fort du Mont-Vaudois, les 10 kilomètres d'Héricourt, la fête des fleurs à Chenebier sont parmi beaucoup d'autres manifestations emblématiques de ce dynamisme.

La Médiathèque et l'Ecole de Musique, infrastructures communautaires exemplaires sont les locomotives de la vie culturelle du Pays d'Héricourt.

Cette année encore la manifestation « **Enjouez-vous !** » pour la Médiathèque et le spectacle « **Crazy for You** » du **Chœur Choreaia**, pour l'école de Musique, ont remporté un succès sans précédent.

Ces réussites confortent les choix qui ont été pris et encouragent à soutenir davantage, pour le plaisir du public, toutes les initiatives des équipes de ces deux établissements.

Les enfants de la Chorale du Collège Pierre et Marie, en présence de Jean-François CHANET recteur de d'Académie de Besançon et de Liliane Ménissier, Directrice Académique des Services de l'Education nationale du Département de la Haute-Saône ont enthousiasmé, les 1^{er}, 2 et 3 juin 2018 le public venu très nombreux à l'occasion de trois représentations de très grande qualité.

Dans les semaines à venir de nouvelles manifestations vous seront proposées. Je vous invite à y venir participer très nombreux : Terrasses de l'Été, Forum des Associations, Journées Européennes du Patrimoine, les Délices des Papilles, Concerts de Musiques en Pays d'Héricourt...

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Bien cordialement

Fernand BURKHALTER

Maire d'Héricourt

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : **Fernand BURKHALTER**

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président **Jean-Claude KUBLER** Maire de Châlonvillars.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Bernadette Thevenin – André Aubert – Jacques LODS .

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : JUIN 2017

BUDGET CCPH 2018

Un territoire, des projets, une ambition commune.

Avec ce budget 2018, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt entend poursuivre son développement économique et prendre la place qui lui revient au sein du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté et entend pour ce faire :

- Accroître son rayonnement et s'affirmer comme un pôle économique à part entière,
- Renforcer l'attractivité de son territoire en s'appuyant sur ses spécificités à la fois urbaines et rurales afin de poursuivre sa croissance démographique.

Ces objectifs conformes au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration se déclineront à travers les axes suivants :

A - Poursuivre le développement économique du Pays d'Héricourt, créer des emplois et s'identifier comme la porte OUEST du Pôle Métropolitain avec les actions suivantes :

1) Engager l'extension de la ZAC des Guinnottes avec 10 hectares supplémentaires qui assureront une nouvelle capacité d'accueil d'entreprises

2) Poursuivre la requalification des friches et espaces économiques dévalorisés, comme par exemple la reconversion du site de la Tuilerie qui se traduira par une nouvelle offre immobilière type hôtel d'entreprises pour 2500 m² de locaux à louer avec une vocation artisanale et tertiaire.

Il s'agira en 2018 :

- Adopter le schéma d'organisation du quartier de la Tuilerie avec la ville d'Héricourt
- Définir le plan d'action 2019 - 2020 et la nature de l'offre immobilière à créer.

3) Accompagner les projets immobiliers des entreprises. La Loi NOTRe a confié aux Régions et aux intercommunalités la compétence du développement économique. En 2017 la CCPH a signé un partenariat avec la Région Bourgogne Franche Comté et le Département de la Haute-Saône et est devenue actionnaire d'action 70.

Il s'agira en 2018 :

- de prévoir une enveloppe d'aides pour soutenir les projets immobiliers à venir,
- d'accompagner le projet d'extension avec SEDIA du bâtiment ACIER+

4) Porter avec la ville d'Héricourt l'opération collective avec la mobilisation du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

La CCPH, dans le cadre du FISAC, accompagnera les projets des commerçants et artisans et soutiendra les animations de l'APACH. Un manager de centre-ville a été recruté pour le suivi de cette opération. 130 000 € de fonds d'Etat ont été mobilisés à ce titre via le FISAC.

B - Accompagner le développement démographique de la ville et des villages à travers une offre de services de qualité.

1) Affirmer la fonction urbaine de la ville centre au cœur du pôle métropolitain, La ville d'Héricourt porte le projet cœur de ville « Une marque de fabrique pour la décennie 2020 » avec cinq actions concrètes :

- Création d'un parc Urbain,
 - Rénovation du patrimoine historique, Tour du Château et parvis,
 - Lutter contre la vacance des logements en centre-ville,
 - Conforter les services de soins et de santé,
 - Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville,
 - Redéployer les services publics et privés en centre-ville,
- 2) Assurer l'accès au haut débit.

Les entreprises localisées sur la ZAC des Guinnottes profitent

déjà de la fibre et certaines communes sont dotées de la montée en débit grâce aux trois PRM installés. La CCPH va engager en 2018 un plan pour le déploiement du Très Haut Débit à travers les adhésions aux syndicats numériques de la Haute-Saône et du Doubs

3) Accompagner les programmes d'Habitat.

La CCPH s'est engagée dans le programme Habitat 2020 et appuie les communes en partenariat avec le département de la Haute-Saône avec une aide de 3 000 € par logement. A ce jour quatre programmes en cours sont soutenus :

- Programme Organidis à Héricourt (14 logements)
- Programme Foyer Logements personnes âgées à Héricourt (36 logements)
- Programme la Craie à Héricourt (8 logements)
- Programme résidence seniors à Mandrevillars (4 logements)

4) Engager une étude pour une prise de compétence Autorité Organisatrice de Mobilité pour positionner la CCPH dans la stratégie du pôle métropolitain pour la création d'un syndicat mixte de transport.

5) Intensifier le maillage des liaisons douces.

La CCPH a mis en place son schéma local de voies cyclables. L'objectif de ce Schéma est de favoriser l'usage du vélo sur le territoire. L'opération voie du TRAM qui sera réalisée en 2018 sera la première des pistes à être construite.

C-Adopter le schéma de mutualisation des services.

La CCPH a privilégié ces dernières années le transfert de nouveaux services et équipements, Crèche, Médiathèque, Ecole de Musique, Terrain de Foot stabilisé et la création de nouveaux équipements communautaires, terrain de Foot synthétique, troisième gymnase, bassin d'apprentissage. Ceci est la forme la plus intégrée de la mutualisation. Depuis le 1er juillet 2015 a été mis en œuvre le service commun d'Application du Droit des Sols, première traduction concrète du schéma de mutualisation. A chaque fois que cela est possible sont systématisés les groupements de commandes. Avec la ville et les villages prochainement sera mutualisés les services des ressources, un séminaire sera organisé en 2018

D- Poursuivre le développement équilibré et raisonné du Pays d'Héricourt.

La CCPH poursuivra ses missions de services publics dans ses domaines de compétence en maintenant un haut niveau de qualité.

Le plus grand changement sera le retour à la semaine de 4 jours à compter de la prochaine rentrée scolaire, cela impactera l'organisation des services périscolaires comme le temps de travail des animateurs.

Le budget principal est équilibré à 15 millions d'euros avec plus de 6 millions de travaux. Ce budget 2018 est une réponse aux enjeux stratégiques que doit relever le Pays d'Héricourt. Pour mener ces chantiers la CCPH aura recours au levier fiscal avec une augmentation de 0,56 % de la taxe d'habitation qui produira 100 000 € de recettes. Un emprunt de 300 000 € sera inscrit au budget.

Frais généraux de la Communauté de Communes

Ils comprennent notamment :

- Contingent incendie : 315 145 €
- Reversement de fiscalité, fonds de concours : 85 000 €
- Reversement Fonds National Garantie Individuelle de Ressources : 337 244 €
- Remboursement des intérêts de la dette : 11 547 €
- Balayeuse intercommunale : 168 000 €

Transport à la Demande - Voirie Urbanisme - Habitat :

Le budget du Transport à la demande est abondé par le budget général à hauteur de 126 756 €

50 000 € sont inscrits au budget pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) valant Schéma de Cohérence Territoriale.

6 600 € sont prévus pour assurer les honoraires qui concernent les modifications des Plans d'Occupation des Sols/Plan Local d'Urbanisme.

Commerce**Développement économique**

Une aide directe de 15 000 € a été votée pour soutenir le commerce et APACH et 14 000 € ont été inscrits pour le financement de l'emploi animateur FISAC

200 000 € sont inscrits pour les travaux de requalification des accès de l'entreprise Fives Cinétic.

100 000 € sont budgétés pour les travaux d'extension de l'entreprise ACIER+

100 000 € de subventions ont été votées pour aides à l'immobilier des entreprises dont 5 000 € pour CREATHEs

50 000 € seront dépensés pour étude et travaux de la ZA Coquerilles et Guinnottes.

Emploi - Insertion - Formation :

75 391 € sont inscrits au budget pour l'emploi et la formation. Ils se ventilent comme suit :

- ADCH : 36 000 €
- Jardins du Mont-Vaudois : 15 000 €
- Mission Locale : 18 000 €
- Frip'vie : 1 000 €
- Frais de personnel : 5 391 €

35 000 € seront investis dans l'acquisition de terrains pour les Jardins du Mont-Vaudois et 10 000 € de subventions seront versés à HMS pour l'achat de locaux.

56 487 € seront consacrés en 2018 pour le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Une subvention du Fonds social Européen abondera cette dépense à

hauteur de 37 200 €.

110 000 € sont alloués à la construction du parking de la Maison de Formation.

Vie scolaire - Restauration scolaire :

La gestion de la cuisine centrale s'élève à 460 024 € et comprend notamment les dépenses suivantes :

- Achat alimentation : 172 000 €
- Personnel : 141 974 €
- Energie + eau : 23 500 €
- Maintenance équipements et locaux : 19 500 €
- Carburant : 1 300 €
- Contrôle laboratoire : 2 000 €
- Matériel de cuisine : 15 000 €

Le financement de la cantine scolaire est assuré par des recettes dont voici le détail :

- Produit du service : 335 000 €
- Facturation FRANCAS : 100 000 €
- Subvention départementale : 16 000 €

La gestion des huit Pôles Périscolaires et des services qui y sont attachés comprend notamment les dépenses suivantes :

- Personnel : 1 027 275 €
- Délégation de service public : 325 400 €
- Charges de structure : 191 585 €
- Transport : 114 635 €

Ces dépenses sont en partie couvertes par les recettes suivantes :

- CAF : 512 850 €
- Produits des services : 149 700 €
- Fonds d'amorçage : 104 400 €
- Participation Communauté de Communes Villersexel : 40 000 €

Des travaux d'un montant de 7 000 € sont prévus, ils concernent des travaux d'assainissement au pôle de Saulnot. 13 976 € sont aussi budgétés pour la réalisation d'investissement divers.

Petite Enfance et Multi accueil :

103 701 € sont budgétés pour les dépenses de fonctionnement du Relais Parents Assistants Maternelles (RPAM) dont :

- Frais de personnel : 87 655 €
- Charges de fonctionnement : 16 046 €

Une subvention d'un montant de 10 000 € sera versée pour la création d'une micro-crèche. 77 000 € sont escomptés de la CAF pour financés le RPAM

437 605 € sont inscrits au budget pour les dépenses de fonctionnement du Multi accueil dont :

- Frais de personnel : 395 135 €
- Charges de fonctionnement : 42 470 € dont, 6 200 € de chauffage, 4 500 € de fournitures et 1 900 € de repas.

332 500 € de recettes sont escomptés :

- 264 000 € de la CAF
- 68 500 € de la part des familles

Sport et équipements sportifs :

86 890 € seront dépensés pour le chauffage, l'entretien des équipements sportifs communautaires (Centre Sportif Intercommunal André Girard, Stade stabilisé de la Lizaine, Stade Synthétique de Brévilliers)

2 163 874 € sont inscrits au budget 2018 pour la construction du troisième gymnase, 1 206 353 € de subventions sont escomptés pour financer cette dépense.

1864 850 € sont inscrits au budget 2018 pour la construction du nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire, 1 260 000 € de subventions sont escomptés pour financer cette dépense.

Culture - Ecole de Musique**Médiathèque - Ludothèque :**

855 472 € sont prévus pour le fonctionnement de l'Ecole de Musique dont :

- Personnel : 774 672 €,
- Charges de fonctionnement : 61 800 €,
- Subvention Culture 70 pour le Choeur Chorea : 19 000 €

31 509 € seront dépensés pour le renouvellement des instruments et accessoires.

La facturation aux familles représente une recette de 105 000 €. Le Département de la Haute-Saône apporte une subvention de 39 000 € dont reliquat 2017 de 13 000 €

53 738 € sont inscrits pour le fonctionnement de la Ludothèque dont 9 940 € pour l'achat de jeux.

425 416 € sont budgétés pour la Médiathèque, personnel et charges de fonctionnement. 35 711 € seront consacrés à l'achat de livres. 12 181 € seront consacrés au FAB LAB et à l'Artothèque.

Tourisme / Randonnée :

4 000 € seront dépensés dans des travaux d'entretien des sentiers de randonnée. 3 235 € seront alloués par convention au club des SGH section randonnée. Une subvention de 1750 € sera versée aux Amis du Fort du Mont-Vaudois et une de 1 350 € à Histoire et Patrimoine d'Héricourt.

42 000 € seront investis dans la réhabilitation du sentier pédagogique de Byans.

Un beau bassin pour apprendre à bien nager

Débutée au mois d'octobre 2017, la construction du nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire du Pays d'Héricourt sera achevée pour la prochaine rentrée des classes de septembre 2018.



Le nouveau bassin d'apprentissage en construction

Implanté sur le site de l'ancienne filature, face au groupe scolaire Grandjean, le nouveau bassin répond à l'ensemble des directives de l'Education Nationale en matière d'apprentissage de la natation, tant sur le plan des moyens matériels et techniques que sur le plan des moyens humains.

Deux bassins adaptés aux besoins des enfants

Exclusivement dédiée à l'apprentissage de la natation dans un cadre scolaire, cette nouvelle infrastructure éducative et sportive d'une surface globale de 852,12 m² compte deux bassins.

Ces deux bassins, l'un de 9mX9m et l'autre de 12,60mX6,40m ont une profondeur de 1,25 mètre et ont été conçus pour accueillir chacun une classe entière. Les cours de natation seront dispensés par deux maîtres-nageurs sauveteurs employés par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Ils seront assistés dans leur mission par les enseignants qui assureront à leurs côtés la surveillance de leurs élèves. Pour les élèves du primaire, l'apprentissage de la natation se fera par étape conformément au programme. Les élèves de 6^{ème} quant à eux, perfectionneront leur technique pour nager sans difficulté dans une piscine, un parc aquatique ou un autre plan d'eau.

Un projet d'1,6 millions d'euros subventionné à 80 %

La réalisation de ce nouvel équipement structurant a nécessité un investissement d'1,6 millions d'euros. Subventionné à 80 %, ce projet a été financé par l'Etat (429 500 € de dotation en équipement et territoires ruraux et 280 500 € du Centre National pour le développement du Sport), la Région Bourgogne Franche-Comté (300 000 €) et le Département de la Haute-Saône (310 000 €). La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a financé le projet pour 330 000 € soit 20 % du coût total.

Ce chantier spectaculaire est le produit du travail d'entreprises locales qui se sont engagées dans un délai de 43 semaines :

- Cabete père et fils à Trévenans : VRD, terrassement, gros œuvre et façades,
- Les Ateliers Bois et Cie à Chaumont : charpente, couverture et étanchéité.
- Bruno Simard Menuiseries à Saint-Sauveur : menuiseries aluminium et acier
- La Sarl Salvador à Gonvillars : menuiseries intérieures
- DPL Selli B. à Audincourt : plâtrerie Iso-Isolation Peinture
- Petracca David de Chatenois les Forges : revêtement de sols et muraux scellés
- Seeb électricité de Mandeuire : électricité
- CSVB d'Argiésans : plomberie, sanitaires, Chauffages et VMC
- Aqua Tech dans les Yvelines : traitement eaux de bassins
- Plafond Laffond de Baume-les-Dames : faux plafonds, traitement phonique du hall bassin
- L'entreprise Inoxeo à Châteauneuf sur Loire : pose bassins inox

Implanté à Héricourt sur le site de l'ancienne filature face au groupe scolaire Grandjean, le Bassin d'apprentissage de la natation scolaire est un programme à 1,6 million d'euros subventionné à 80 %. La Communauté de Communes finance ce projet à hauteur de 20 % soit 330 000 €. Le coût de fonctionnement annuel de cet équipement est évalué à 150 000 €.

L'équipement est réalisé en béton hydrofuge et sa charpente métallique repose sur une structure béton. Ses deux bassins ont une profondeur d'1.25 m et sont réalisés avec un habillage carrelage.

École de musique du Pays d'Héricourt

2, Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie - 70400 HÉRICOURT tél. 03.84.56.73.02 - ecole.musique@payshericourt.fr

Agenda des manifestations musicales / mai à septembre 2018

JUIN 2018

Du 19 juin au 22 juillet	Renseignements au 03.84.56.73.02	Inscription des nouveaux élèves
Dimanche 03	Saint-Pierre-des-Corps	Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt : Concours national pour harmonies
Judi 15	19h00 - Salle Jean Robein	Audition de classe de piano
Samedi 16	Matin - salle d'expression corporelle	Audition classe de trompette
Mercredi 13	Horaires et lieu à confirmer	Concert du quatuor de clarinettes et d'un ensemble de musique de chambre
Judi 21	20h00 - Salle Jean Robein	Audition de l'orchestre des adultes, d'un ensemble de musique de chambre et d'un ensemble de clarinettes
Samedi 23	14h30 - Maison de retraite Béthanie	Audition musique de chambre
	14h - Salle J Robein	Audition guitare avec d'autres instrumentistes
	15h00 - Fête de la Musique à Chagey	Audition de l'ensemble de trombones
	16h30 - Fête de la Musique à Chagey	Audition quatuor de clarinettes
Judi 28	18h00 - Tour du château	Concert Fête de la Musique : Orchestre d'harmonie de la Ville d'Héricourt avec l'Harmonie Junior de l'Ecole de Musique
	ou Salle des Fêtes en cas de pluie	
Judi 28	18h30 - Salle Jean Robein	Audition des orchestres de 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e années et de l'ensemble de trombones
Samedi 30	14h00 - Fort du Mont-Vaudois	Audition de la classe de flûte traversière sur le thème « Les Oiseaux » avec lecture de textes

JUILLET 2018

Lundi 02	19h00 - Lieu à préciser	Audition de la classe de saxophone
Mardi 03	18h00 - lieu à préciser	Audition de la classe de clarinette
Mardi 03	18h30 - Salle J Robein	Audition classe de guitare et d'un ensemble de musique de chambre
Mercredi 04	16h30 - 19h00	Portes ouvertes à l'Ecole de Musique

SEPTEMBRE 2018

Samedi 1	Matin et après-midi	Forum des associations
Du 4 au 15	Renseignements au 03.84.56.73.02	Inscription des nouveaux élèves

DECEMBRE 2018

Samedi 15	20h30 - La Cavalerie	Concert d'hiver orchestre d'harmonie avec l'ensemble de saxophones Octoplus/Si
-----------	----------------------	--

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

Cela fait maintenant un an et demi que le nouvel hôpital à Trévenans a ouvert ses portes. On pensait que les difficultés rencontrées par la population de notre territoire étaient liées au démarrage, chacun prenant ses marques, on essayait les plâtres, comme on dit. En fait, la situation ne s'améliore pas. Les habitants du pays d'Héricourt connaissent cette réalité mais ils sont doublement sanctionnés. Ils n'ont pas de moyens de transports collectifs pour s'y rendre et subissent la double peine du parking payant. Les professionnels de santé du CH NFC sont actuellement mobilisés pour demander des

moyens supplémentaires afin d'accueillir et soigner les gens de manière convenable. L'hôpital est malade des politiques d'austérité, de la recherche de rentabilité à l'origine d'une grande souffrance des personnels. Beaucoup d'entre eux sont en burn out, en arrêt de maladie ou démissionnent de l'hôpital.

La politique de santé de l'Etat est désavouée par les collectivités puisque le PRS (plan régional de santé) a été désapprouvé par le conseil régional Bourgogne Franche Comté et par de nombreuses communes.

Il faut stopper ce désastre et exiger un plan

d'urgence pour l'hôpital : des créations d'emplois, des ouvertures de lits, supprimer la T2A (tarification à l'activité), rendre gratuit l'accès au parking de l'hôpital. A côté de cela, il faut supprimer le numerus clausus qui est à l'origine des déserts médicaux.

L'hôpital est le témoin de la crise civilisationnelle que nous traversons. Plus que tout, il faut remettre l'humain au cœur de l'hôpital.

Blaise Samuel BECKER, Sandrine PALEO, Gilles LAZAR, conseillers communautaires

OPPOSITION INTERCOMMUNALE LES RÉPUBLICAINS

7 MAI 2017 - 7 MAI 2018

UN AN DE MACRON EN CHIFFRES

- + 200 €** de taxe pour un automobiliste qui fait un plein de 50 litres de gasoil par semaine
- Un objectif de construction de places de prison divisé par **2**
- 22000** communes dont la dotation forfaitaire a été baissée
- 500** zadistes encore à Notre-Dame-des-Landes
- + 7,3 milliards d'euros** pour le budget de l'Etat alors que la France a le record mondial des dépenses publiques
- 1097** classes fermées dans les territoires ruraux
- + 444 €** de CSG pour un couple avec une retraite de 1000 € par mois chacun
- 400 000** kilomètres de routes secondaires limitées à 80 km/h en juillet prochain
- 777** violences gratuites par jour en 2017
- Seulement **9** perquisitions antiterroristes depuis la sortie de l'état d'urgence alors qu'il y en avait eu 4 600 sous l'état d'urgence
- + 262 000** immigrés légaux en 2017, record depuis 43 ans
- 10 %** des immigrés clandestins en projet de régularisation
- + 13 %** pour l'Aide médicale d'Etat (santé gratuite pour les clandestins)
- 7 %** pour le budget de la lutte contre l'immigration illégale
- Seulement **20** étrangers radicalisés expulsés alors qu'il y en a 3 000 fichés pour radicalisation
- Seulement **3** mosquées salafistes fermées alors qu'il y en a au moins **100**
- + 4,5 milliards** d'euros d'impôts alors qu'ils sont déjà à leur plus haut niveau historique



CREATHES s'installe à Héricourt

La Société CREATHES connaît un accroissement significatif de son activité, elle souhaite acquérir, pour s'y installer, une partie des anciens locaux de l'ADAPEI situés rue Marcel Paul.



Futurs locaux de l'entreprise CREATHES

Créée en 2008 par Hervé HUILIER qui la détient à 100 %, la société CREATHES est une entreprise spécialisée dans la recherche et le développement en matière de microencapsulation.

Une entreprise à la pointe de la technologie

Cette technique de pointe consiste à fabriquer des microcapsules qui contiennent des principes actifs dans une pellicule de protection à l'échelle microscopique. CREATHES conçoit et fabrique des microcapsules pour l'agroalimentaire, l'agriculture, la chimie et les dispositifs médicaux. Equipée des

technologies de microencapsulation adaptables dans chacun de ces secteurs, l'entreprise apporte des solutions sur-mesure à ses clients :

- Chimie : adhésifs post-activables, détection par la couleur, comptabilisation d'ingrédients, traçabilité, matériaux souples relarguants,...
- Agriculture/agroalimentaire : protection des huiles sensibles à l'oxydation, le masquage du goût, formulation d'ingrédients incompatibles, lutte contre les ravageurs de culture,...
- Pharmaceutique : libération prolongée injectable ou topique de molécules d'intérêt.

CREATHES offre aussi à ses clients :

- Un service développement et fabrication avec des plateformes technologiques adaptées aux demandes.
- Un service recherche et développement qui détermine la technologie de microencapsulation pour la transférer dans le processus de fabrication.

1 285 000 € d'investissement

L'installation de l'entreprise à Héricourt requiert des investissements importants. En parallèle d'un investissement immobilier de l'ordre de 740 000 € HT dont 70 000 € en travaux de réhabilitation de bureaux, l'entreprise investira 545 000 € HT dans son activité de production.

Le soutien de la Banque Publique d'Investissement, qui accompagne et cautionne le projet de CREATHES, témoigne du sérieux du projet.

CREATHES a déposé auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, du Département de la Haute-Saône et de la Région Bourgogne Franche-Comté une demande de subvention pour financer la partie immobilière du projet. Après étude de son dossier CREATHES pourrait bénéficier d'une aide de 187 000 € qui se répartirait ainsi : 100 000 € versés par la Région, 37 000 € versés par le Département et 50 000 € versés par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Pour l'heure le coût des travaux se répartit sur 11 lots pour un montant de 1 440 991 HT, auxquels s'ajouteront 55 000 € HT de mobilier.

L'entreprise CREATHES spécialisée dans la production de microcapsules souhaite s'installer à Héricourt dans une partie des anciens locaux de l'ADAPEI rue Marcel Paul. Elle compte investir 740 000 € dans l'achat et la rénovation de ces locaux et 545 000 € dans son activité de production. L'entreprise qui est soutenue par la Banque Publique d'Investissement a déposé un dossier de subvention pour la partie immobilière de son projet et pourrait bénéficier de 187 000 € d'aides dont 50 000 € de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

La Communauté de Communes soutient ACIER +

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt conduit sur son territoire une ambitieuse politique de développement économique, elle soutient activement les entreprises qui s'installent et se développent.

Le Pays d'Héricourt connaît une croissance économique sans précédent. Depuis 1990 plus de 2 000 emplois ont été créés dans notre bassin de vie qui en compte actuellement 4 800. Cette dynamique doit être soutenue avec l'objectif de créer 2 000 emplois supplémentaires dans les 15 prochaines années à venir. Installée dans la Zone industrielle du Mont-Vaudois, fleuron industriel du Pays d'Héricourt, la société ACIER +, autrefois connue sous la dénomination Devillers Oxycoupage puis Arcelor Mittal Solustil, souhaite étendre son champ d'activité et a besoin pour ce faire d'agrandir ses locaux. A chaque étape de son développement, la Communauté de Communes a toujours apporté son appui à cette entreprise, cette fois encore elle l'aidera dans son projet d'extension.



Entreprise ACIER +

7 millions d'euros investis pour le développement et l'emploi

Ce projet porte sur la construction d'un nouvel hall de chargement et de l'agrandissement d'un hall existant, soit la création d'une surface supplémentaire de 1086 m². La réalisation de ce programme qui comporte des travaux d'accessibilité et de voirie est estimée à 2,4 millions d'euros qui seront à la charge de la CCPH et de la SEDIA (Société d'Economie Mixte spécialisée dans le secteur d'activité de la construction d'ouvrages de génie civil) qui sont copropriétaires de ces locaux. Dans le cadre de ce projet de développement, ACIER + a investi 2,5 millions d'euros dans le parc machine en 2017 et 1,8 million d'euros sont prévus pour 2018. Ces investissements té-

moignent de la volonté de l'entreprise de pérenniser son activité à Héricourt. Aussi, ACIER + compte se séparer des deux bâtiments loués à Action 70 et à Gilles Devillers afin d'investir l'économie de ces deux loyers dans sa politique d'investissement industriel.

Des emplois maintenus pour douze années

Durant cette phase de relance et d'investissement ACIER + souhaite figer au maximum ses charges d'exploitation et a exprimé son désir de ne pas avoir d'augmentation du loyer qu'elle verse à la CCPH/SEDIA pour un montant annuel de 355 000 €.

La Communauté de Communes dont la priorité est de maintenir l'activité et l'emploi a étudié le meilleur moyen d'accompagner cette demande. En capacité de financer cette extension de bâtiment, la Communauté de Communes a répondu favorablement à la requête d'ACIER + et a proposé de reconduire le bail pour une durée de 12 ans à compter de la réception des nouveaux bâtiments. ACIER + a accepté la proposition et s'est engagée à prendre en charge la taxe foncière et les gros travaux d'entretien mais aussi et surtout de maintenir les emplois sur le site et de poursuivre le programme d'investissement matériel.

La société ACIER + qui est implantée à Héricourt dans la Zone Industrielle du Mont-Vaudois a décidé de diversifier ses activités et a élaboré un projet d'extension. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui est propriétaire des locaux avec la SEDIA a répondu favorablement à la demande et financera ces travaux à hauteur de 2,4 millions d'euros. En contrepartie un nouveau bail de douze années sera signé dès réception des travaux pour un loyer annuel constant de 355 000 € versé par ACIER + à la CCPH et à SEDIA. Pour les contribuables le coût de ces travaux n'aura aucune incidence puisque ils seront financés par un prêt de banque couvert par des loyers.

Malachowski SARL

Créée en 1936, l'entreprise Malachowski est une entreprise familiale qui est installée dans la zone d'activité des Champs Piot à Saulnot. Depuis sa création la société ne cesse de croître et d'innover.



MALACHOWSKI SARL une employée fabrique des scellés.

L'entreprise emploie une quinzaine de personnes et assure la production, le marquage et la distribution de scellés de sécurité plastiques, métalliques ou câbles, mais aussi de lien de serrage et de plaques d'identification en petites, moyennes ou grandes séries.

Les scellés sont des pièces qui garantissent la sécurité de biens emballés que l'on envoie et dont on a besoin de s'assurer qu'ils ne seront pas ouverts durant leur expédition.

La société Malachowski a déposé trois brevets pour des produits d'avant-garde dont le Plastseal, développé et produit sur le site de Saulnot. Il est le premier scellé lisse à avoir été inventé. Dans son utilisation il a pour fonction d'assurer la sécurité et la traçabilité des marchandises. Ce produit est décliné dans une vaste gamme, il est emblématique de la dynamique de l'entreprise et démontre sa capacité à fabriquer des produits innovants et de qualité.

Une entreprise innovante pour des produits de qualité.

Pour conserver la primauté dans son domaine, l'entreprise Malachowski a

constamment investi dans l'acquisition de nouvelles machines toujours plus performantes. A ce jour la société dispose de trois presses à injection plastique et a intégré depuis 7 ans de nouvelles lignes de production avec des procédés de marquage laser, de marquage par transfert thermique, et de marquage à chaud répondant à tous les besoins de personnalisation, sur des scellés plastiques et métalliques. L'entreprise en constante évolution, dispose de moyens de production adaptés au marché et développe des projets qui lui permettent de faire face à la concurrence.

Les approvisionnements de la société pour ses matières premières destinées à la fabrication des scellés sont effectués auprès de fournisseurs français.

Une entreprise pérenne.

Les différents produits de l'entreprise sont très présents sur les marchés de France, de Belgique, d'Italie mais aussi aux Etats-Unis.

Après plus de 80 années d'existence l'entreprise continue de prioriser la qualité et la fiabilité de la totalité de ses produits. De même la société Malachowski s'attache à demeurer réactive pour livrer les commandes de sa clientèle dans les meilleurs délais. L'entreprise est en capacité de livrer partout dans le monde car sa force est de répondre à toutes les demandes, elle peut satisfaire des demandes de 10 pièces ou des séries de 50 000 ou 100 000 pièces.

L'entreprise Malachowski installée dans la zone des champs Piot à Saulnot est un fabricant de scellés de sécurité plastiques ou métalliques marqués au laser ou par emboutissage. Les scellés de sécurité sont indispensables à la protection des marchandises. Ils permettent de fermer, protéger et sécuriser sacs, caisses, palettes, camions ou containers.

Elle fournit une gamme étoffée de différents produits et assure des opérations de sous-traitance en marquage et en injection. La société Malachowski est leader dans son domaine.

La nouvelle déchetterie ouvre ses portes

La nouvelle déchetterie d'Héricourt est ouverte aux particuliers depuis le lundi 14 mai. Les travaux ont permis d'augmenter les capacités de tri et de valorisation des déchets et d'améliorer l'accueil des particuliers.



Les nouveautés :

- Création d'une aire de stockage de déchets verts appelée « végétterie » de 1000 m² pour remplacer la benne à quai,
- Un bâtiment dédié pour les dons d'objets ou meubles en bon état appelé « ressourcerie »
- Un local spécifique pour répondre aux spécificités d'élimination des déchets ménagers spéciaux (peintures, vernis, aérosols, produits de piscine,...),
- Une benne dédiée pour l'accueil des produits d'appareils électroménagers en mélange (rasoirs, cafetières, matériels informatiques,...)
- Des aménagements spécifiques pour l'accueil de nouvelles filières : un quai sous auvent pour collecter le plâtre, un dallage pour la mise en place de racks pour la collecte des huisseries,
- Des espaces mieux aménagés pour l'accueil de flux spécifiques comme le textile, le polystyrène, le papier, les huiles alimentaires et de vidange,...

- Mise en place d'un dispositif de contrôle d'accès par l'installation d'une borne et de barrières à l'entrée et à la sortie du site.

- Mise en place d'un système de vidéosurveillance sur site.

Le site a triplé de surface par rapport à l'ancienne déchetterie et occupe près de 7500 m².

ZOOM sur le contrôle d'accès :

1. Modalités de distribution des badges

Une première vague de distribution des « pass déchetterie » a eu lieu du 23 au 28 avril 2018 auprès de tous les habitants de la CCPH. Le premier badge d'accès est fourni gratuitement et limité à un badge par foyer. En cas de perte, vol, carte cassée etc.... ou de badge supplémentaire demandé, la demande se fait exclusivement par courrier auprès du SYTEVOM. Le(s) badge(s) seront délivrés contre un chèque à l'ordre du Trésor Public de 5 € par badge.

Si vous n'avez reçu de badges à l'issue de cette première campagne de distribution, il vous sera possible d'effectuer votre demande suivant trois possibilités :

- soit sur le site internet du SYTEVOM : www.sytevom.org (rubrique « contact »),
- soit par téléphone au 03 84 76 93 09,
- soit en remplissant un formulaire directement à la déchetterie.

Le service reste gratuit pour les particuliers et n'est pas limité en passage, seul le volume journalier des dépôts ne doit pas dépasser 3 m³.

2. Comment cela fonctionne ?

Présentez-vous devant la borne d'accès et passez le badge à l'endroit indiqué sur la borne, la barrière se soulève et vous pouvez entrer dans la déchetterie. Pour sortir de la déchetterie la barrière se soulève automatiquement. Le contrôle d'accès sera effectif à compter du lundi 4 juin 2018.

Avec 75 000 usagers par an, l'ancienne déchetterie était devenue obsolète et trop exiguë au regard de sa fréquentation. C'est pourquoi elle a été remplacée par une nouvelle déchetterie trois fois plus grande. En effet, la nouvelle déchetterie dispose d'une surface de 7 347 m² contre 2 500 m² pour l'ancienne. Le coût des travaux s'est élevé à 750 000 €.

La nouvelle déchetterie est beaucoup plus facile d'accès et évite les files d'attente les vendredis et samedis. Par ailleurs elle dispose de flux séparés avec un accès individualisé et un circuit propre pour les poids lourds.

Apprendre et vivre sa passion football

La section sportive scolaire football a été créée au Collège Pierre et Marie Curie au mois de septembre de la rentrée 2004 – 2005. Aujourd'hui cette section est reconnue et rencontre beaucoup de succès auprès des jeunes footballeurs du Pays d'Héricourt.



Les jeunes footballeurs passent le test de jonglage

Cette initiative, validée par l'Education Nationale, revient à Claude Lando qui était à l'époque secrétaire de la section football des Sports Généraux d'Héricourt. Ce projet dès l'origine a été encouragé et soutenu par la Commune d'Héricourt et le Conseil Départemental de la Haute-Saône. La création de ce type de classe est vitale pour la progression du football mais elle est surtout très profitable aux enfants qui décident d'y accéder. En effet ce type de structure permet à ces enfants,

souvent passionnés par leur sport, de trouver le meilleur équilibre pour réussir leur parcours scolaire.

Une section sportive mixte.

Cette section sportive spécialisée football s'adresse aux filles et aux garçons des communes du Pays d'Héricourt qui ont une licence dans un club de football. Pour l'année scolaire 2018 – 2019, un concours de sélection a été organisé le mercredi 25 avril 2018 de 14h00 à 16h30 sur le stade synthétique de Brévilliers. Ce concours ouvert librement à

tous les candidats a consisté en une série d'épreuves techniques et physiques proposées par la Ligue de Football de Franche-Comté. L'admission dans la section a été validée en fonction des qualités footballistiques mais aussi du dossier scolaire. A la prochaine rentrée, deux groupes de 16 élèves seront constitués.

De la discipline et du travail pour réussir.

Un coordinateur assure le lien entre l'équipe pédagogique, le médecin, l'entraîneur, les responsables administratifs, les parents et les élèves. Le déroulement de la scolarité est comparable à celui des autres collégiens, le contenu des enseignements est respecté. Un bilan trimestriel est effectué et le conseil de classe de troisième trimestre décide de l'orientation de l'enfant. L'horaire hebdomadaire consacré aux matchs et aux entraînements est fixé à 4 heures par semaine, hors activité ordinaire d'éducation physique et sportive, le lundi et le jeudi de 15h30 à 17h30.

Les collégiens doivent respecter le règlement spécifique de la section et adopter un comportement exemplaire. Aussi ils doivent participer aux compétitions scolaires définies par le professeur responsable de la section (cross, championnat de futsal, rassemblements entre sections régionales). En cas de problème une commission de régulation se réunit et décide des modalités de poursuite de la pratique dans la section.

La section sportive scolaire football du Collège Pierre et Marie Curie est soutenue par la Ville d'Héricourt, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et entre dans le programme d'action de la Fédération Française de Football qui vise à améliorer le football régional à partir d'une meilleure détection.

A l'issue des quatre années de scolarité les meilleurs pourront poursuivre dans la filière sport en intégrant une section sportive dans un lycée ou un centre de formation.

Un sentier rénové pour de belles randonnées

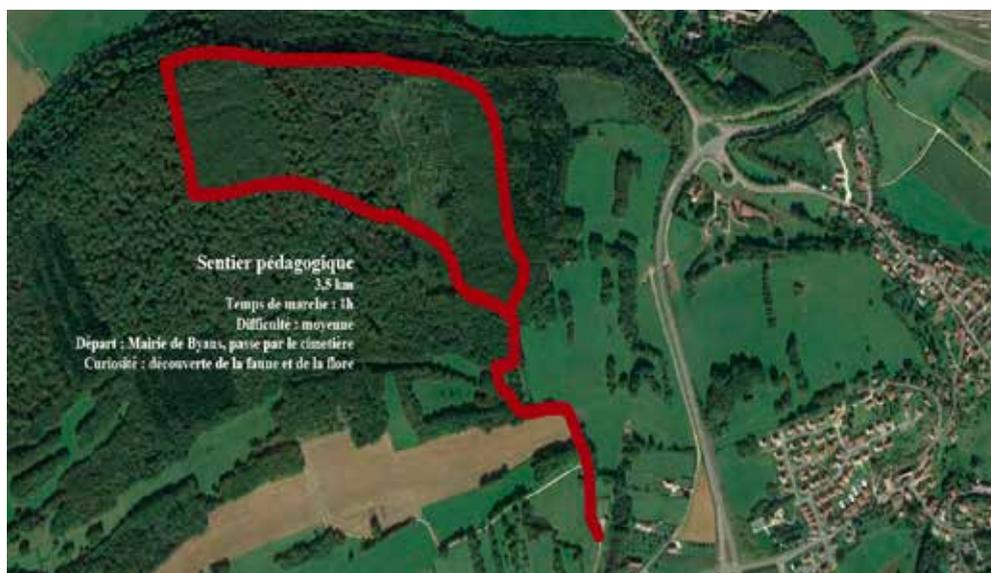
La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a missionné l'Office National des Forêts pour réhabiliter le sentier pédagogique de Byans. Agé d'une vingtaine d'années, le sentier est devenu vétuste et a grand besoin d'être remodelé.

Le sentier pédagogique de Byans a été créé en 1997 à l'initiative de la Commune d'Héricourt en partenariat avec l'ONF. Ce sentier actuellement inclus dans le tracé numéro 12 de la Pierre Plate est en très mauvais état. Abandonné et dégradé il ne suscite plus l'intérêt du public malgré le magnifique point de vue du belvédère du Grand Bois. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt souhaite améliorer l'offre de promenade sur son territoire et a décidé de la réhabilitation du sentier pédagogique de Byans.

Un sentier réhabilité

Pour ce faire elle a confié à l'Office National des Forêts une mission destinée à étudier la faisabilité de ce projet. Cette mission s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps un état des lieux et un diagnostic ont été effectués. Les potentialités du site et les centres d'intérêts aux bords du sentier ont été recensés. Les attentes et les besoins ont été recueillis auprès des acteurs locaux concernés par ce projet. Dans un second temps une stratégie de découverte et un plan d'action pour sa mise en œuvre ont été proposés.

Suite à cette étude, deux variantes ont été retenues par les élus communautaires, toutes deux offrent des améliorations notables et bonifient l'offre de promenade :



- La « Promenade de la Pierre-Plate » (2,8 km aller et retour) au départ de Mont Girard, permet un accès au belvédère du Grand Bois et la possibilité de rejoindre le site de la Pierre Plate avec au retour une belle vue panoramique du Pays d'Héricourt.

- La « Boucle du belvédère » cette demi-boucle (1,9 km au départ de Byans ; 3 km au départ de Mont Girard) offre une possibilité de raccourci en passant par le belvédère du Grand Bois.

Un belvédère magnifié

Les cheminements seront balisés à l'aide d'une mascotte originale représentative du sentier et déclinée pour chaque itinéraire.

Le belvédère du Grand Bois sera sécurisé et le point de vue sera mis en valeur, les actions pour mener à bien ces deux objectifs seront :

- La réfection du garde-corps afin d'empêcher le public d'accéder au bord de la corniche,
- Le dégagement du point de vue en pied et en nez de corniche,
- Le renouvellement de la table de lecture du paysage,
- La mise en place d'un banc et la création d'une aire de pique-nique à proximité.

Sapeurs-pompiers cherchent volontaires

Le centre d'intervention principal d'Héricourt est composé d'une équipe dynamique de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Ensemble, ils assurent plus de 1 500 interventions chaque année, avec du matériel et des infrastructures performantes.





Action

Courage

Espirit d'équipe

Cohésion

Solidarité

Entraide

Contact

Lieutenant Rodolphe YALLARD
 Chef de centre
 Téléphone : 03 88 46 02 45
 Courriel : sd17@ccp.fr ou E-mail@70.fr

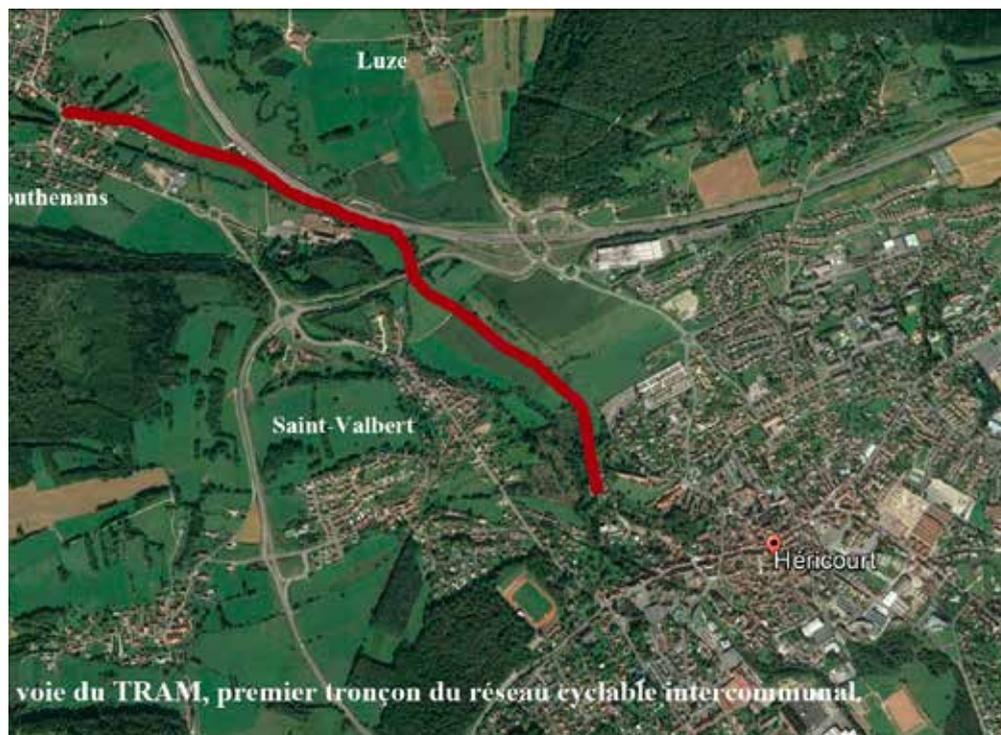
Rejoignez le centre d'intervention principal d'Héricourt... nous avons besoin de vous !




Toute l'info du SDIS sur www.sdis70.fr ou sur facebook / SDIS 70

Développer des modes de déplacement doux, une priorité de la CCPH

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt souhaite se positionner en faveur de l'usage du vélo et d'autres modes de déplacement doux. A cet effet elle a démarré l'élaboration d'un schéma de voies cyclables à l'échelle de son territoire.



La mise en œuvre de ce schéma correspond à une volonté de répondre à une demande locale de plus en plus pressante, d'enrichir l'offre touristique, de valoriser un riche patrimoine naturel tout en s'inscrivant dans une dynamique de développement durable. Abouti, ce schéma proposera une alternative au « tout voiture » à l'ensemble des habitants des 24 communes de la CCPH. Il aura une vocation utilitaire.

Un réseau vélo intercommunal connecté aux territoires voisins.

Ce schéma directeur se veut pratique et réaliste. En effet, il prendra en compte ce qui existe car il sera constitué d'itinéraires préexistants mais aussi d'un réseau de nouveaux itinéraires. Ensemble, ces réseaux anciens et nouveaux constitueront un maillage cohérent et structurant, ils valoriseront les potentialités du territoire communautaire. Aussi ce schéma s'inscrira à l'échelle de l'Aire Urbaine et permettra les interconnexions avec les territoires voisins comme par exemple « la coulée verte » ou « l'Euro-Vélo-route ».

Le futur réseau cyclable intercommunal prendra en compte tous les différents types d'usage du vélo, loisirs, déplacements professionnels,... Un travail sera effectué pour sensibiliser la population sur les bienfaits de l'usage du vélo et des services liés à son emploi seront développés.

La voie du TRAM, premier tronçon du réseau cyclable intercommunal.

Par ailleurs il a été décidé par le conseil communautaire que chaque année seront programmés 300 000 € de travaux pendant 10 années afin de mettre en œuvre la totalité du futur réseau cyclable du Pays d'Héricourt.

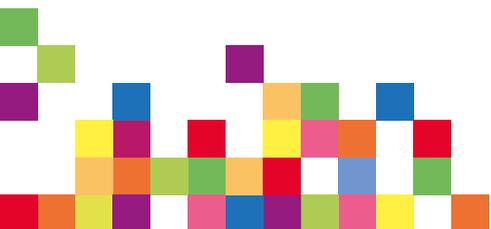
L'opération voie du TRAM sur une longueur de 4,253 kilomètres est la première opération du schéma intercommunal du Pays d'Héricourt. Cette opération sera engagée cette année.

L'aménagement de la voie du TRAM s'effectuera selon la répartition suivante :

- Héricourt : 1,960km soit 46 %
- Luze : 1,917 km soit 45 %
- Couthenans : 376 mètres soit 9 %

La commune de Couthenans a décidé que le tracé, bien que plus important en terme de longueur sur la commune de Luze, bénéficiait davantage à la Commune de Couthenans, c'est pourquoi celle-ci prendrait en charge un forfait de 5 000 € de ce qui est à la charge de la commune de Luze.

Ainsi la répartition du reste à charge entre la CCPH et les communes est à 50/50 sur la base de 56 000 €.



DEPENSES HORS TAXES		RECETTES		Taux
Etude Schéma Local	14 000 €	Contrat Aménagement et Développement Durable	44 800 €	20 %
Travaux	170 000 €	Programme Action Concertée Territoriale Département 70	33 600 €	15 %
Maitrise d'oeuvre	16 800 €	Fonds Européens Développement Régional	44 800 €	20 %
Imprévus	23 200 €	Dotation Equipements Territoires Ruraux	44 800 €	20 %
TOTAL	224 000 €	CCPH	28 000 €	12,5 %
		Héricourt	12 880 €	5,75 %
		Couthenans	7 600 €	3,39 %
		Luze	7 520 €	3,36 %
		TOTAL	224 000 €	100 %

Enjouez-vous, 100 % pur jeux

Le samedi 03 mars 2018, la Cavalerie s'est transformée en une immense salle de jeux. Une cinquième édition marquée du sceau de l'amusement et du divertissement. Un prodige d'organisation.

Cette fête du jeu et de l'amusement a été soigneusement organisée et préparée par les agents de la Médiathèque François Mitterrand. 1 000 m² d'espace pour jouer, s'amuser, se distraire et se divertir, seul, en famille ou entre amis.

Comme les quatre éditions précédentes cette manifestation a été pensée et organisée à destination de tous, petits et grands, enfants et parents, adolescents, adultes, seniors... Toutes et tous ont pu librement découvrir et tester une multitude de jeux répartis sur huit espaces soigneusement délimités.

Une fête du jeu et de l'amusement

Ces huit espaces et tous ces jeux ont été placés gratuitement à la disposition des joueurs. Des animateurs bénévoles et spécialisés étaient présents dans chaque espace. Ces animateurs ont accompagné et assisté les joueurs pour une aide, un conseil tout au long de la journée.

Huit espaces pour des jeux à gogo !

Un espace Jeux de Plateau était animé par l'association « la Croisée des Jeux », dans lequel étaient proposés des jeux de stratégie, de cartes, d'ambiance et de société, idéal pour les familles et les amis. Des jeux en bois de grande dimension, des jeux traditionnels et des jeux d'adresse étaient à disposition dans l'espace Grands Jeux animé par les médiathécaires, peu de stratégie mais amusement garanti. L'espace Kapla, animé par le centre Kapla a rencontré un vif succès auprès des petits et des grands, le plaisir de construire et de reconstruire. L'espace consacré au jeu vidéo, animé par l'association « Culture I », a fait le plein, difficile de résister à une partie sur une console rétro, et encore plus difficile de résister à une expérience de jeux en réalité virtuelle. Pour les petits, l'association « Tip Top Forme » a créé un parcours semé d'embûches, une formation pour petits cascadeurs en herbe. Une montagne de briques en carton et tout le matériel nécessaire pour construire un château fort ou un igloo étaient à la disposition des enfants dans l'espace construction libre animé par les médiathécaires.



La Cavalerie. Espace de construction Kapla

Pour les petits bricoleurs âgés de plus de six ans l'espace « brico's jeux », un lieu animé aussi par les médiathécaires pour apprendre à fabriquer ses propres jeux. « L'escape room : l'appartement du Geek » proposé et animé par la « Croisée des jeux » : enfermés dans un appartement virtuel les joueurs avaient un temps limité pour s'enfuir...

LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND VOUS DONNE RENDEZ-VOUS POUR SA PROCHAINE MANIFESTATION :

**ENLIVREZ-VOUS !
DIMANCHE 07 OCTOBRE 2018 DE 09H00 À 17H00
RENSEIGNEMENT : 03 84 46 03 30**

Un peu beaucoup...

Les choristes du Collège Pierre et Marie Curie ont chanté à la Cavalerie les 1er, 2 et 3 juin 2018 et ont présenté leur nouveau spectacle « Un peu beaucoup » basé sur le thème de l'Amour.



Cette année le Chœur et Orchestre du Collège Pierre et Marie Curie a rendu hommage à l'amour dans un nouveau spectacle qui a été fort apprécié. Une fois de plus Julien Jacquot, chef de chœur à l'investissement sans faille a concocté un programme à la hauteur de son talent.

Sur scène, les enfants étaient 260 dont 25 musiciens. Pour cette dix septième édition du concert de la chorale du Collège les collégiens ont disputé, parce que l'amour c'est du sport, l'étape du love... Une belle étape de montagne ou nos jeunes choristes ont attaqué avec le sourire l'une des épreuves les

plus difficiles, la Chaîne de l'Amour. Le public s'est laissé emporter sur un tracé semé d'embûches où le dénivelé positif n'était qu'une futilité au vu de l'objectif final, l'Amour.

**260 choristes,
25 musiciens et 16 chansons**

Un voyage amoureux en 16 chansons, issues du répertoire de grands artistes contemporains, « Quand on a que l'Amour » de Jacques Brel (1956), « La Maladie d'Amour » de Michel Sardou (1973), « All you need is love » The Beatles (1967), « Comme un Boomerang » Serge Gainsbourg (1975)...

Les enfants ont fait salle comble pour ces trois journées et ont fait vibrer le public, pour cela ils ont beaucoup répété, plus de 125 heures. En effet les 260 choristes se sont exercés trois jours

par semaine entre 12h30 et 13h20 et de 15h30 à 16h30 le vendredi. Julien Jacquot a réécrit chaque partition pour les adapter à chacun des 25 musiciens. Un travail de longue haleine et une implication exemplaire.

La préparation de ce spectacle est aussi le fruit du travail des 40 bénévoles de l'association Chœur et Orchestre et de son président David Boulanger qui ne ménagent pas leur peine pour assurer la réussite et le succès de ces trois soirées. La passion est leur principal moteur car ce spectacle a été monté avec peu de moyens mais beaucoup de débrouille et d'idées

MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERRAND
1 rue de la Tuilerie - 70400 HERICOURT
Tél 03.84.46.03.30 - Fax 03.84.46.34.22

Horaires d'ouverture

Du 01 Septembre au 31 Juillet

- MARDI - MERCREDI - VENDREDI :
10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h30
- JEUDI : 13h00 - 18h30
- SAMEDI : 10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00

Du 01 au 31 Août

- MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI -
SAMEDI :
10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Crazy for You, un enchantement musical !

Le Chœur Choreia a fait son grand retour ce mois de mai avec une comédie musicale américaine « Crazy for You ». Cette nouvelle comédie musicale a marié avec originalité danse, musique et claquette. Un rendez-vous qu'il ne fallait absolument pas manquer !



Les jeunes acteurs du Chœur Choreia à la Cavalerie

« Crazy for You »

Après « Made In England », qui a rencontré la saison dernière un très beau succès auprès du public, le Chœur Choreia a présenté les 18, 19 et 20 mai 2018 son nouveau spectacle intitulé « Crazy for You ». Une comédie musicale tirée du livret de Ken Ludwig et basée sur le spectacle « Girl Crazy » créée en 1930 sur des paroles d'Ira Gershwin et sur une musique de Georges Gershwin. L'histoire se déroule dans les années 1930. Bobby Child, un jeune new-yorkais employé de banque est envoyé au Nevada pour faire la saisie d'un théâtre abandonné par ses propriétaires qui n'ont plus les moyens de le payer. Grand passionné de théâtre musical et de danse, il ne se doute pas que dans ce village presque fantôme, sa vie va prendre un nouveau tournant et qu'il va rencontrer l'amour, un amour étonnant et plein de rebondissements...

Un public enchanté et enivré de musique

Plus de 2 500 spectateurs se sont déplacés à la Cavalerie pour assister à ce

fabuleux spectacle. Une fois de plus les jeunes comédiennes et comédiens du Chœur Choreia ont emporté haut la main le cœur du public. Le résultat d'un travail acharné de plusieurs semaines sous la direction de Dominique Defaux, Directeur de l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt. Un spectacle préparé avec le soutien très actif de Anne Marie Gros, chorégraphe, metteuse en scène, et de Thierry Lalo, spécialiste du jazz vocal. Tous deux ont accompagné et conseillé avec professionnalisme les membres du chœur Choreia dans leur démarche artistique. Sur un rythme de deux fois deux heures par semaine, un samedi par mois, et durant les vacances scolaires les jeunes acteurs, chanteurs et danseurs ont préparé ce spectacle dans la concentration.

Un partenariat avec le Conservatoire de Ceské Budejovice

Ce projet a été réalisé en partenariat avec le Conservatoire de České Budějovice capitale de la Bohème du Sud en République Tchèque. Il fait suite aux

échanges que l'Ecole de Musique a déjà eus avec nos amis tchèques depuis trois ans. Des musiciens tchèques sont venus à Héricourt durant une semaine, ils ont accompagné le chœur Choreia lors des spectacles. Afin de profiter pleinement de l'échange, des musiciens issus de l'Ecole de Musique ont complété l'effectif de l'orchestre accompagnateur. Les musiciens tchèques ont été hébergés dans les familles des choristes ou des élèves de l'Ecole de Musique.

« Les Burlesques » sont romantiques ou presque !

Les fous chantants ont proposé un nouveau spectacle « Les Burlesques sont romantiques ou presque ». Un tour de chants décalé sur des chansons « d'amour » françaises qui ont marqué les années 1960 à 1990. Un tour de chant qui a transporté le public.

Héricourt animation
Fête Nationale
Vendredi 13 Juillet 2018
BAL POPULAIRE
Place de la Mairie
de 19h00 à 22h00 et de 23h00 à 02h00
DISTRIBUTION DE LAMPIONS
Place de la Mairie à partir de 21h30
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Place de la Mairie au Stade de la Lizaine
Départ 22h00
FEU D'ARTIFICE
Stade de la Lizaine
à 22h30

Héricourt Associations
Vie Associative
FORUM des ASSOCIATIONS
Samedi 1er Septembre 2018
10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30 - LA CAVALERIE
Renseignements au 02 04 46 02 02

Héricourt culture
Patrimoine
Les Journées du Patrimoine
15 & 16 Septembre 2018
Temple - Tour du Château - Eglise
Musée Minal - Fort du Mont Vaudois
Renseignements au 02 04 46 02 02

Fit'Form vous invite au
4^{ème} Salon Gastronomique
Les Délices des Papilles
Samedi 03 Novembre
10h00 à 22h00
Dimanche 04 Novembre
10h00 à 18h00
Entrée Libre
Héricourt La Cavalerie

Grand succès pour le Méga Loto du Fort

Le 14^{ème} Loto organisé par l'association des Amis du Fort du Mont Vaudois a rencontré un formidable succès. 700 joueurs sont venus à la Cavalerie pour disputer les 16 parties de 3 quines.



La Cavalerie, des joueurs heureux

Samedi 18 mars 2018, l'association des Amis du Fort du Mont-Vaudois a organisé son quatorzième Méga Loto. La manifestation, aujourd'hui renommée dans toute l'Aire Urbaine, a été une nouvelle fois une réussite totale. Les 700 joueurs venus disputer les 16 parties en 3 quines ont passé une excellente soirée car rien n'a été négligé pour en assurer la réussite.

700 joueurs, 16 parties en 3 quines.

L'organisation du méga loto a requis une importante logistique. Une quarantaine de bénévoles a travaillé avec sérieux durant plusieurs semaines pour organiser cette manifestation et pour satisfaire au mieux les exigences des participants. Comme traditionnellement les parties ont commencé à 20h00 et se sont terminées aux environs de 02h00

du matin. L'animation a été assurée par Monique qui a comme à son habitude apporté sa bonne humeur et une forte dose d'humour pour le grand plaisir des joueurs.

Les nombreux lots à gagner ont tenu les joueurs en haleine toute la soirée, dont notamment la semaine en appartement à Saint Cyprien pour 4 ou 5 personnes ainsi que le vélo électrique 28 pouces. Une buvette et un service restauration étaient à la disposition de celles et de ceux qui ont eu à souffrir d'une petite fringale.

Le Méga Loto : principale ressource financière de l'Association.

Le Méga Loto du Fort du Mont-Vaudois est la principale ressource financière de l'association. Le produit de la recette de la soirée du 18 mars sera investi dans

l'entretien du fort. En la matière l'association des Amis du Fort du Mont Vaudois est novatrice, car depuis 14 ans, le loto est organisé avec pour principal objectif la rénovation de ce beau patrimoine. Cette année les bénéficiaires financeront pour un montant de 2 200 € la réalisation de la copie de la sculpture d'origine qui ornaient le fronton avant sa destruction. Ces bénéficiaires financeront aussi la poursuite de l'aménagement des salles qui accueillent le public à l'occasion des manifestations qui sont programmées au Fort.

Pour rappel les membres de l'association des Amis du Fort du Mont Vaudois se réunissent chaque mercredi après-midi. Ils s'activent avec passion et un grand dévouement à l'entretien et à la promotion du Fort.

L'édition 2018 du Méga Loto du Fort du Mont-Vaudois a rassemblé plus de 700 joueurs, ceux-ci ont disputé 16 parties en 3 quines. Une semaine en appartement à Saint Cyprien pour 4 à 5 personnes et un vélo électrique de 28 pouces ont été les lots phares parmi les soixante dix mis en jeu. La totalité des gains de cette soirée sera réinvestie dans la préservation et la restauration du Fort. Les personnes qui souhaitent se renseigner ou adhérer à l'association peuvent consulter le site : <https://www.fort-montvaudois.com/contact-acces>

Crematorium : installation d'un deuxième Four

Au début de l'année 2018, le crématorium d'Héricourt a fait l'objet d'une rénovation d'importance avec l'ajout d'un deuxième four et l'installation d'une nouvelle ligne de filtration de dernière génération.

La rénovation et l'extension des capacités du crématorium sont l'occasion d'évoquer à nouveau cet équipement. Le crématorium d'Héricourt a une zone d'attraction de 70 à 75 kilomètres et concerne plus de 350 000 habitants : la communauté d'agglomération belfortaine, la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard et le département de la Haute-Saône. Mis en service au mois de juillet 2007 il a été inauguré le vendredi 12 octobre 2007.

Un peu d'histoire

Durant de longues années, les familles endeuillées de l'Aire Urbaine Belfort Montbéliard qui souhaitaient pour leur défunt le rite funéraire de la crémation se sont tournées vers les structures de Mulhouse ou de Besançon.

Face à la demande de plus en plus pressante des associations de crématisistes ont vu le jour sur le territoire de l'Aire Urbaine dont une à Héricourt.

Avec l'association des Crématisistes du Pays d'Héricourt et environs, qui est affiliée à la Fédération Française de Crémation, les élus d'Héricourt ont travaillé à l'implantation d'un crématorium sur notre territoire. C'est à l'échelle des instances dirigeantes de l'Aire Urbaine que le site d'Héricourt a été retenu le 02 juillet 2004.

Tout au long de ce processus, la Commune d'Héricourt et l'association des Crématisistes du Pays d'Héricourt ont activement collaboré. Les relations de la Commune avec la société Hoffarth Crémation, qui gère l'établissement, sont excellentes, et ceci depuis la signature en 2005 du contrat de délégation de service public qui a été signée avec elle pour sa construction.



Cette construction a représenté un investissement de deux millions d'euros pour la société Hoffarth.

Un établissement moderne et fonctionnel

Depuis sa création, l'établissement a déjà connu quelques travaux de rafraîchissement qui lui ont conservé son beau cachet. Le remplacement du four existant était programmé dès l'origine du projet.

Après dix années de services il était prévu que ce premier four ne serait plus en capacité de répondre à une demande toujours plus croissante. En effet, le rituel funéraire de la crémation n'a cessé de progresser sur notre territoire et l'installation d'un deuxième four était envisagée au-delà de 1 000 crémations annuelles, c'est le cas aujourd'hui.

En 2017, 1755 crémations ont eu lieu à Héricourt.

La mise en place d'une nouvelle ligne de filtration dernière génération s'inscrit dans la volonté du groupe Hoffarth Crémation et de la Commune d'Héricourt de préserver l'environnement et le cadre de vie des habitants résidant à proximité du crématorium.

Depuis l'inauguration de cette nouvelle infrastructure il a été constaté une augmentation constante des crémations pour notre commune.

Quatre personnes gèrent au quotidien l'activité du crématorium ; elles accueillent les familles et effectuent les différentes tâches inhérentes au bon fonctionnement de l'établissement.

Le Crématorium comprend deux salons, une salle omni-culte de 150 places et une salle de visualisation pour assister au départ en crémation sur un écran vidéo.

L'association des crématisistes du Pays d'Héricourt et environs compte plus de 700 adhérents. Elle s'active à la promotion du rituel funéraire de la crémation, comme elle continue d'accompagner et soutenir les familles endeuillées dans leurs démarches administratives. La Commune d'Héricourt se félicite de son action et la remercie de son engagement auprès des habitants d'Héricourt et des environs.

Renseignements :

Monsieur Bernard LANGNER 1 rue du château d'eau -70400 COUTHENANS

Tél. : 03 84 56 79 26 /06 51 49 68 94 E-mail : asso.crema.hericourt@gmail.com

Site internet : www.crematiste-hericourt.fr

LES TERRASSES DE L'ETE

Héricourt Animation

LES TERRASSES DE L'ETE

Les CycloTrons



Avec la participation du docteur Ziegler et son orchestre

Variété

SAMEDI 16 Juin 2018

Byans ■ Place des Cosses ■ de 20h à 23h

Héricourt Animation

LES TERRASSES DE L'ETE

Gadjo Combo



Jazz Manouche

SAMEDI 30 JUIN 2018

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Héricourt Animation

LES TERRASSES DE L'ETE

LOVEDRIVE

French Tribute to Scorpions



Rock / Hard Rock

SAMEDI 21 JUILLET 2018

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Héricourt Animation

LES TERRASSES DE L'ETE

JAKINO, Chanteur Rigolo



Musique Française / Humour

SAMEDI 23 Juin 2018

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Héricourt Animation

LES TERRASSES DE L'ETE

Jean-Philippe

APRO



BLUES BAND

SAMEDI 7 JUILLET 2018

Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 20h à 23h

Héricourt Animation

LES TERRASSES DE L'ETE

Mojo Hand



Blues - Swing - Boogie

SAMEDI 28 JUILLET 2018

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h